



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 442-14

Amendant le règlement de zonage no. 347-07 visant l'agrandissement de la zone Ca-4, la création de la zone Ra-4 et des corrections aux zones Ta-4 et R-3.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 juin 2014 le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a adopté, par résolution, le premier projet de règlement suivant:

442-14 amendant le règlement de zonage no. 347-07 visant l'agrandissement de la zone Ca-4, la création de la zone Ra-4 et des corrections aux zones Ta-4 et R-3.

Le règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement est soumis à la population pour consultation.

À cette fin, une **assemblée publique de consultation se tiendra mercredi le 20 août 2014 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, sise au 795, rue Des Loisirs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.**

Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population la modification de :

- Agrandissement de la zone Ca-4.
- Création d'une nouvelle zone Ra-4.
- Modification de la grille des usages et normes pour y ajouter une grille pour la zone Ta-4 existante (administratif).
- Modification du plan de zonage pour que la zone existante R-4 soit renommée R-3 (administratif)

Une partie du territoire de la municipalité est assujettie à cette réglementation, soit

Zone Ca-4 décrite comme suit : Formée des lots 4 539 335 et 4 539 336 situés sur la 94^e Avenue, soit les 1860 et 1876, 94^e Avenue. On veut ajouter le lot 4 539 332 soit le 1869, 94^e Avenue à cette zone.

Zone Ra-4 nouvelle zone qui sera décrite comme suit : formée des lots 4 539 555 au 4 539 561, soit du 264 au 298 rue Principale inclusivement.

La copie du projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité durant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 heures.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu, ce 17 juillet 2014.

Francine Milot,
Secrétaire-trésorière
et directrice générale